

communiqué

Date Le 5 juillet 1994

Nº 137

Pour publication

LE CANADA ANNONCE UN PROGRAMME D'ACTION SUR LES MINES TERRESTRES

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, et le ministre de la Défense nationale, M. David Collenette, ont exposé aujourd'hui un programme d'action destiné à lutter contre les ravages causés dans toutes les parties du monde par l'emploi sans discrimination des mines terrestres. Le Canada cherchera à faire élargir la portée des mesures anti-mines actuelles et à adopter de nouveaux contrôles.

«L'emploi sans discrimination des mines terrestres continue d'infliger d'indicibles souffrances dans une grande partie du monde en développement. Je demande instamment à tous les pays de conjuguer leurs efforts aux nôtres en vue de protéger les civils innocents ainsi que les infrastructures économiques et sociales vitales du fléau que constituent ces armes», a déclaré M. Ouellet.

«Le Canada et les Forces armées canadiennes sont réputés dans le monde entier pour l'aide fournie à d'autres pays afin de lutter contre les effets dévastateurs des mines terrestres, a déclaré M. Collenette. Les Forces canadiennes procèdent actuellement à des opérations de déminage au Cambodge et en ancienne Yougoslavie, où un soldat de la paix canadien a été tué récemment par une de ces mines.»

À l'Assemblée générale des Nations Unies de 1993, le Canada a coparrainé une résolution demandant l'imposition d'un moratoire sur les exportations de mines terrestres antipersonnel. Il cherchera maintenant, à titre de mesure plus globale et à plus long terme, à faire conclure un accord international sur le transfert de mines terrestres.

Le 15 juin, le Canada a ratifié la Convention sur certaines armes classiques, qui porte sur les mines terrestres. La Convention sera examinée à l'occasion d'une conférence internationale qui aura lieu en 1995 et à laquelle le Canada compte jouer un rôle de premier plan.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (613) 995-1874

